PRINCIPAUTE DE MONACO

DEPARTEMENT DES FINANCES
ET DE L'ECONOMIE

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX

Revenus d'épargne sous forme d'intérêts payés au cours de l'année 200…

Déclaration d'informations destinées à être communiquées à l'Etat de résidence

(article 8 de l'Ordonnance Souveraine n°…. du ….)

Rappel des dispositions pratiques développées dans l'article 8 :

« **3**. Ces renseignements seront communiqués à la Direction des Services Fiscaux au plus tard le 31 mars de l'année suivant le paiement des intérêts.

4. L'agent payeur peut révoquer une déclaration d'intérêts au plus tard le 31 mai de l'année où la déclaration a lieu. Si, dans un tel cas, une retenue à la source doit être effectuée, l'agent payeur l'acquittera immédiatement à la Direction des Services Fiscaux. »

IDENTIFICATION DE L'AGENT PAYEUR	
N°DSEE :	
Dénomination et siège social :	
Contact : *(identité & coordonnées téléphoniques)*	
Date de l'autorisation expresse de communication du bénéficiaire effectif :	
IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE EFFECTIF	
Désignation (nom, prénom) :	
Adresse de résidence :	
Pays de résidence	
Numéro d'identifiant fiscal dans le pays de résidence *(à défaut numéro du passeport ou de la carte d'identité officielle avec mention de l'émetteur)*	
Date et Lieu de naissance	

DECLARATION D'INFORMATIONS RELATIVES AUX INTERETS VERSES			
Numéro de compte ou titre de créance donnant lieu au versement d'intérêts	Année d'échéances	Devise de paiement	Montant des intérêts versés en devise
	TOTAL :		

La présente déclaration est certifiée exacte et complète

Le : ---- / ---- / 20---

Signature et Nom du signataire :
(représentant légal)

Date de réception :	Référence de la transmission à l'Etat de résidence.

Déclaration à souscrire en double exemplaire